

Réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2023

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-trois, le 29 novembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Membres absents : FERNANDEZ Aurélie, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, (excusés).

Points à l'ordre du jour :

Tarifs municipaux 2024 ; Réhabilitation de la salle multiactivités : demandes de subventions ; Réhabilitation des stations d'assainissement : demande de subvention DETR ; Travaux d'aménagement de surface aux Rouquets ; France Ruralités : demande de labellisation au programme "Villages d'avenir" ; Transfert à la commune des biens de section du Garric, du Bousquet, de Cantuel et de Lafage ; Classement de la voirie communale : mise à jour ; Clôture du budget Lotissement ; RIFSEEP : révision et instauration du Complément Indemnitaire Annuel ; Prime pouvoir d'achat exceptionnelle et questions diverses

Secrétaire de séance :

Monsieur Pierre-Vincent VALET est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 octobre 2023

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Tarifs Municipaux 2024

Définition des tarifs au 1^{er} janvier 2023 : voir détail en annexe des décisions du conseil municipal.

▪ Réhabilitation de la salle multiactivités : demandes de subventions

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une dotation de 263 820 € a été obtenue dans le cadre du Fonds Vert pour la réhabilitation de la salle.

Il propose de solliciter les subventions suivantes :

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024 à hauteur de 25 % du montant HT des travaux, soit 218 401 €
- Région AURA à hauteur de 10 % du montant HT des travaux, soit 87 360 €

La réponse suite à la demande d'aide dans le cadre du Fonds Européen de Développement des Équipements Ruraux devrait avoir lieu courant décembre. Une autre demande sera faite en janvier auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Cantal Développement.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Travaux d'aménagement des Rouquets : demande de subvention

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de surface du village des Rouquets. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs a débuté et devrait se finaliser courant février. Il conviendra ensuite de réaliser les travaux d'aménagement de surface, dont le coût est estimé à 208 299,05 € H.T.

Il propose de déposer une demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024, à hauteur de 40 % du montant HT des travaux, soit 83 319 €.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Demande de labellisation au programme « Villages d'avenir »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre du plan France Ruralités, un dispositif spécifique d'appui en ingénierie aux communes rurales dénommé « villages d'avenir » a été créé.

La commune de Prunet est éligible à ce programme et peut donc déposer une candidature en vue d'obtenir sa labellisation.

Monsieur le Maire propose de déposer une candidature mutualisée, avec 10 autres communes du secteur, en vue de réaliser une étude sur l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les bâtiments communaux.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Biens de section de Cantuel, du Bousquet, du Garric et de Lafage

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une majorité des membres des sections de Cantuel, du Bousquet, du Garric et de Lafage s'est prononcée pour le transfert à la commune de ces biens. Il propose donc de communaliser ces parcelles.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Classement de la voirie communale

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les voies de circulation ouvertes au public doivent être incorporées dans le domaine public routier communal.

Il présente à l'assemblée les différentes parcelles du domaine privé qu'il convient d'inscrire au tableau de classement des voies communales :

Section	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Numéro	221	223	226	231	234	236	219	237	217	228	239	213	215	209	207	205	195	202

Section	F	F	F	F	F	F	C	D
Numéro	199	193	191	187	185	180	1208	650

Accord du Conseil Municipal.

▪ Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, du fait de l'extension de voies communales, de la création du lotissement des châtaigniers, du classement de nouvelles places et parking, il convient de mettre à jour le tableau de classement de la voirie communale qui fixe désormais la longueur des voies communales à 29 279 mètres linéaires.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Clôture du budget Lotissement

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que tous les lots du lotissement des châtaigniers sont vendus. De ce fait, le budget Lotissement peut être clôturé, le résultat de clôture sera repris au Budget Primitif de la commune de 2024.

Accord du Conseil Municipal.

▪ RIFSEEP : révision et instauration du CIA

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avis favorable du Comité Social Territorial suite à sa sollicitation en vue de réviser le Régime Indemnitaire faisant Fonction des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel des adjoints techniques territoriaux.

Il indique qu'il convient en parallèle d'instituer le Complément Indiciaire Annuel qui est désormais obligatoire lors de la révision du RIFSEEP.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Comité Social Territorial a émis un avis favorable suite à sa sollicitation, pour le versement de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle au personnel communal. Il propose de la verser aux agents bénéficiaires en décembre 2023.

Accord du Conseil Municipal.

Questions diverses

▪ Mise aux normes des stations d'assainissement collectif

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il conviendra d'acquérir du terrain en aval de la station de Cancelade et en amont de la station du Bourg afin de pouvoir réaliser les travaux de mises aux normes de l'assainissement collectif.

▪ Divers

- Ecole : rencontre avec Mme PLUYAUD, Inspectrice de l'Education Nationale pour faire le point sur les effectifs des années à venir.

Fin de l'aide pour l'organisation des TAP à compter de septembre 2024 : réflexion à mener sur le maintien du rythme scolaire à 4,5 jours

- Présentation d'un devis pour l'achat d'une épareuse - Autres devis à solliciter

- Conférence des Maires à Prunet le 6/12

- Cérémonie des Vœux : vendredi 5 janvier à 19h

- Proposition d'intervention à l'école par « l'opéra de Paris » - à organiser avec la Châtaigneraie Cantalienne qui a la compétence Culture sur le territoire

Tour de table

- Câble téléphonique à terre à Aubugues

- Problème des pigeons dans le bourg

Le Maire :

David ERNEST

Le secrétaire de séance :

Pierre-Vincent VALET